

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 15 octobre 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **7**

Conseillers représentés : **2**

SEANCE du 25 octobre 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER, Marcel NORTH.

Procuration : Patrick GRESSER pour Alain NORTH, Nathalie GEIGER pour Pascal STUTZMANN

COMPTE-RENDU

Avant d'examiner l'ensemble des points à l'ordre du jour, le maire propose de rajouter deux points, soit une demande de subvention faite par l'école de Neugartheim-Ittlenheim et l'approbation des projets d'extension et rénovation de la salle des fêtes. L'ensemble des membres présents acceptent cette modification.

1° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de renouveler la convention de concession signée avec Electricité de Strasbourg par la signature d'un avenant et autorise le maire à signer ledit avenant.

2° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de signer une convention relative au droit d'usage de la parcelle anciennement n° 127 section 18 et nouvellement 21902 section 20, en partie seulement, issue de l'aménagement foncier, agricole et forestier, avec Madame Frédérique STUTTGGE, représentante de la famille STUTTGE, propriétaire en indivision de ladite parcelle. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

3° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de supprimer les postes suivants :

- Poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à raison de 20/35^{ème} ;
- Poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à raison de 15/35^{ème} ;
- Poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 3,30/35^{ème} ;
- Poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe non titulaire à raison de 30/35^{ème} ;
- Poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 7/35^{ème} ;
- Poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 5/35^{ème}.

4° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, autorise le maire à signer un avenant d'un montant de 2 9990 € TTC avec l'entreprise RAUSCHER qui a réalisé les travaux relatifs à l'aménagement foncier, agricole et forestier.

5° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de signer avec l'Association Foncière de Wintzenheim-Kochersberg une convention relative à l'utilisation du chemin rural dit Ebenheidgasse, reliant la rue du Kochersberg et le chemin rural dit Judengasse ; chemin qui a été aménagé en itinéraire cyclable.

6° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de fixer les tarifs de 2008 à 2013 de redevance d'occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de télécommunications comme suit :

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Aérien € / km	0,835	0,835	0,835	0,835	0,835	0,835
Souterrain € / km	5,121	5,151	5,151	5,151	5,175	5,175
Emprise au sol € / km	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5

Le conseil municipal charge le maire du recouvrement de ces recettes qui seront inscrites à l'article 70323.

7° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide d'allouer la somme de 25 € à l'école de Neugartheim-Ittlenheim pour un enfant domicilié en notre commune et participant à une classe de découverte du 16 au 20 décembre 2013 au centre « les Genévriers ».

8° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide d'entamer des travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes.

Pour extrait conforme, à Wintzenheim-Kochersberg, le 28 octobre 2013.

Le Maire,
Alain NORTH